



Institut **PROFAC**
Centre de Psychologie Appliquée
19 avenue La Fayette - 13200 Arles
<http://www.artherapie.com>
Tél : 04.90.93.19.92

Attestation de fin de Formation

Je soussigné **Jean-Pierre ROYOL**, Docteur en Psychologie et Psychopathologie Clinique, Gérant de **PROFAC**, Directeur du Centre de Formation.

Certifie que :

NOM : **JEHLE** Prénom : **Andréa**
Demeurant à : **41, traverse Riflard 13012 Marseille**

A bien effectuée une formation d'art-thérapeute au sein de notre Organisme de Formation et de Recherche en Art-thérapie sis à Arles 19, avenue Lafayette 13200 Arles

Dossier suivi par :

Dominique Fallot
Directrice Administrative
dominique.profac@gmail.com

06.63.57.22.74

Du lundi au vendredi
De 9h à 13h et de 14h à 17h

Intitulé Certification :

Certificat Professionnel
« Art-thérapeute »

Arrêté du 26/09/16
publié au J.O.R.F. N° 231
du 04/10/2016 - Texte N° 20 -
NOR : ETSD1626817A

Enregistré au RNCP

Niveau :

- II (Nomenclature de 1969)
- 6 (Nomenclature Europe)

Code NSF :

330 V – spécialités plurivalentes
des services aux personnes
(production à caractère artistique)
124 G - Psychologie de la santé ;
Psychologie clinique ;
Psychopédagogie ; Psychologie de
l'environnement.

Code ROME :

K1104 Psychologie

Formacode :

14426 – Art-thérapie
14454 - Psychologie

Pôles formation

19 avenue La Fayette
13200 Arles



190 rue Saint - Charles
75015 Paris



76 rue Ney
69006 Lyon



20 rue Guynemer
38100 Grenoble

- **Formation M2 M3 : Certificat d'Art-thérapeute inscrit au RNCP – Niveau II**
- **(du 01/10/13 au 31/12/15)**

Au cours de sa formation le/la stagiaire, a effectué :

- **Heures prévues de regroupement : 456 h - Heures réalisées de regroupement : 456 h**
- **Heures prévues en FOAD : 1200 h – Heures réalisées : 1200 h**
- **Stage pratique heures prévues : 210 h – heures réalisées : 210 h**
- **Total heures de formation prévues : 1 866 h - Heures réalisées : 1866 h**

- **Participation au Colloque du 4 et 5 juin 2016 à Arles : 13 h**
- **Stage en art-thérapie du 06 au 07 février 2016 à Paris : 14 h**

Objectifs de la formation :

- Se former un répertoire de savoirs et de compétences permettant de conduire de manière éthique et rigoureuse des interventions art-thérapeutiques d'accompagnement de publics en difficultés psychiques et, ou sociales.

- Acquérir les référents théoriques en psychologie clinique sous-jacents à la pratique de l'art-thérapie selon trois modes : préventive, dynamique, curative.

- S'approprier les différents paradigmes de recherche permettant le choix d'une méthodologie pertinente dans le champ de l'art-thérapie.

- Acquérir les compétences théorico-cliniques nécessaires pour exercer le métier d'art-thérapeute selon différents statuts : en libéral, salarié d'une institution (contractuel ou fonctionnaire), autoentrepreneur ou dans le cadre d'une association Loi 1901

Fait pour valoir ce que de droit, à Arles, le : mardi 30 juillet 2019

Jean-Pierre Royol

Docteur en psychologie et psychopathologie clinique
Psychologue clinicien
Directeur de PROFAC

